

COMMENT ME FAIRE VACCINER ?



A LA MAISON



Je m'informe

sur www.vd.ch/coronavirus-vaccins



Je me décide



Je prends rendez-vous

Par internet sur www.coronavax.ch

Par téléphone au 058 715 11 00 (7j/7 de 8h à 20h30)

Attention, en cas de fièvre et de symptômes évocateurs du COVID-19 dans les 48h précédant le rendez-vous, prière de vous faire tester pour le COVID-19. Reportez la vaccination si le test est positif ou si la fièvre persiste.

SUR LE LIEU DE VACCINATION



Accueil

Prendre une pièce d'identité et sa carte d'assuré-e



Vaccination



Surveillance

15 à 30 minutes



Prise du rendez-vous pour la 2^e dose de vaccin

VOS QUESTIONS FRÉQUENTES



La vaccination est ouverte à toutes les personnes nées en 2003 ou avant. Elle est gratuite.

Et si j'ai déjà eu le Covid-19 ?

Si un test a montré que vous avez eu le COVID-19 il y a plus de six mois, vous pouvez vous faire vacciner.

Nous recommandons une seule dose de vaccin (la maladie crée la même protection naturelle qu'une première dose de vaccin). Mais la vaccination ne vous sera pas refusée si vous souhaitez deux injections.

Les vaccins autorisés de Pfizer-BioNTech et Moderna sont-ils sûrs ?

Les études faites sur des milliers de personnes montrent que les effets secondaires sont comparables à d'autres vaccins, comme celui de la grippe.

Il peut y avoir des réactions cutanées locales, des douleurs à l'endroit de la piqûre et des symptômes grippaux tels que fatigue, douleurs musculaires, fièvre. Ces symptômes durent de quelques heures à quelques jours.

Ce vaccin est-il vraiment efficace ?

Oui, les données actuelles montrent que les deux vaccins injectés en Suisse (Pfizer-BioNTech et Moderna) ont une efficacité de 95%.

Restez vigilant·e : vous n'êtes pas protégé·e durant les 14 jours qui suivent l'injection de la première dose de vaccin. Les deux doses de vaccin sont nécessaires pour vous offrir une protection maximale.

Pourquoi est-ce important que je me fasse vacciner ?

- La vaccination protège les personnes vulnérables et réduit le nombre de cas graves et de décès.
- Elle diminue le nombre d'hospitalisations et permet aux hôpitaux d'accueillir toutes celles et tous ceux qui en ont besoin pour d'autres problèmes de santé.
- Enfin, la vaccination doit permettre de reprendre pleinement les activités sociales et économiques.